

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THOIRY
DU MERCREDI 8 JUIN 2022 PRESCRIT EN APPLICATION DES ARTICLES L2121-11 ET 2121-
25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES****Membres en exercice : 29****Votants : 27****Présents : 21****Excusés avec procuration : 6****Excusé sans procuration : 0****Absents : 2**

Le Conseil Municipal de la commune de Thoiry, convoqué le jeudi 2 juin 2022 et réuni le mercredi 8 juin à 18 heures 30 sous la présidence de Madame le Maire a :

- ❖ **AUTORISE** la vente des biens mobiliers listés ci-dessous au prix résultant de la mise aux enchères.

Désignation	Marque	Référence	Année mise en service	Mise à prix
Balayeuse	SWINGO	NIM05DO4789	2012	1 000 €
Tractopelle	JCB	NIMJCB1	1994	1 000 €
Plateau benne	ISUZU	2984 ZB 01	2008	7 000 €
Plateau benne Daily	IVECO	EA – 933 – EC	2016	10 000 €
Utilitaire trafic	RENAULT	CV – 799 - WY	2013	1 500 €
Utilitaire Maxus	LDV	6814 ZB 01	2009	1 000 €
Poids lourd Midlum équipé lame + saleuse	Renault Trucks	CQ – 526 - ET	2013	15 000 €
Saleuse	SCHMIDT	SILO SYNTOS	2017	1 500 €

Vote unanime.

- ❖ **DESTINE** le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) de la parcelle n° 15 d'une superficie cumulée de 9,31 ha à l'affouage façonné ;

ARRETE le rôle d'affouage décrit dans le document joint à la délibération ;

DESIGNE comme garants :

- Muriel BENIER,
- Damien REGARD-TOURNIER,
- Valentin CARRY ;

ARRETE le règlement d'affouage joint à la délibération ;

FIXE le volume des portions à 10 stères ; ces portions étant attribuées par tirage au sort ;

FIXE la taxe d'affouage à 45€ HT /m³ délivré aux affouagistes ;

FIXE les conditions d'exploitation suivantes :

- L'exploitation de l'affouage se fait par un professionnel dans le respect du Règlement national d'exploitation forestière. Les portions d'affouage sont mises en stère pour le volume fixé bord de route,
- Le délai d'exploitation par le professionnel est fixé au 31 août 2022,
- L'enlèvement des portions bord de route par les affouagistes devra se faire entre le 12 septembre 2022 et le 14 novembre 2022.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent.

Vote unanime.

❖ **DECIDE** de créer un Comité Social Territorial local,

FIXE le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST local à : 3,

FIXE le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST local à : 3,

AUTORISE le recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

Vote unanime.

❖ **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs ci-dessous de la Ville à compter du 1^{er} septembre 2022 et a **DECIDE** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

TABLEAU DES EMPLOIS MUNICIPAUX - SEPTEMBRE 2022

CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	GRADE	CREES	POURVUS	LIBRES	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO
Filière ADMINISTRATIVE						
ATTACHE TERRITORIAL	A	Attaché hors classe	4	3	1	35H00
		Directeur territorial				
		Attaché principal				
		Attaché				

REDACTEUR TERRITORIAL	B	Rédacteur principal 1ere classe	4	2	2	35H00
		Rédacteur principal 2eme classe				
		Rédacteur				
ADJOINT ADMINISTRATI F	C	Adjoint administratif principal de 1ere classe	20	17	3	35H00
		Adjoint administratif principal de 2eme classe				
		Adjoint administratif				
SOUS TOTAL FILIERE			28	22	6	
Filière TECHNIQUE						
INGENIEUR TERRITORIAL	A	Ingénieur hors classe	4	4	0	35H00
		Ingénieur principal				
		Ingénieur				
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	Technicien principal de 1ere classe	3	0	3	35H00
		Technicien principal de 2eme classe				
		Technicien				
AGENT DE MAITRISE	C	Agent de maitrise principal	5	3	2	35H00
		Agent de maitrise				

ADJOINT TECHNIQUE	C	Adjoint technique principal de 1ere classe	29	27	2	18H00 (1 poste)
		Adjoint technique Principal de 2eme classe				35H00
		Adjoint technique				28H00 (1 poste)
SOUS TOTAL FILIERE			41	34	7	
Filière POLICE						
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	1	1	0	35H00
		Chef de service de police municipale principal de 2ème classe				
		Chef de service de police municipale				
AGENT DE POLICE MUNICIPALE	C	Chef de police municipal	4	3	1	35H00
		Brigadier-chef principal				
		Brigadier				
SOUS TOTAL FILIERE			5	4	1	
Filière CULTURELLE						
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe	12	1	0	35H00 (1 poste)

		Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe		11		11H30
						5H45
						14H30
						12H30
						3H45
						4H45
						2H15
						3H
						8H
						3H
						4H30
		Assistant d'enseignement artistique				
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	Adjoint territorial de patrimoine principal de 1ere classe	2	1	0	35H00
		Adjoint territorial du patrimoine principal de 2eme classe				
		Adjoint territorial du patrimoine				
SOUS TOTAL FILIERE			14	14	0	
Filière ANIMATION						
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	Animateur principal de 1ere classe	1		1	35H00

		Animateur principal de 2eme classe				
ADJOINT D'ANIMATION	C	Adjoint d'animation territorial principal de 1ere classe	16			
		Adjoint d'animation territorial principal de 2eme classe		1		35H00
		Adjoint d'animation territorial		11	4	35H00
SOUS TOTAL FILIERE			17	12	5	
Filière SOCIALE						
AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1ere classe	9	9	0	30H45
		Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe				
SOUS TOTAL FILIERE			9	9	0	
SOUS TOTAL GENERAL			114	95	19	

Vote unanime.

- ❖ **APPROUVE** le projet de convention avec l'association Avenir Gessien Gymnastique de Thoiry, l'école maternelle des Tourterelles et l'école élémentaire les Gentianes afin de poursuivre la promotion des activités sportives au sein des écoles de Thoiry pour l'année scolaire 2022/2023 et

a **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

Vote unanime.

- ❖ **APPROUVE** le projet d'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association ALFA3A et a **AUTORISE** Madame le Maire à le signer.

Vote unanime.

- ❖ **APPROUVE** le projet d'aménagement de la plaine sportive et événementielle du Creux tel qu'il a été présenté ;

DECIDE d'engager les acquisitions des emprises nécessaires à la réalisation de cette opération, soit par voie amiable, soit par voie d'expropriation ;

SOLLICITE auprès de Madame le Préfète l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique conjointe à une enquête parcellaire ;

AUTORISE Madame le Maire, ou tout adjoint ayant délégation de signature, à procéder à la signature de toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération, à l'acquisition amiable des parcelles (promesses de vente, actes notariés ou administratifs...) et le cas échéant à la poursuite de la procédure d'expropriation : notifications, offres, mémoire, saisine..., ainsi qu'à représenter la commune de THOIRY dans la procédure d'expropriation, notamment dans la phase judiciaire : transport sur les lieux et audience.

Vote unanime.

- ❖ **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle AY 47 d'une surface de 1 867 m², propriété de l'indivision BURDAIRON-TRUFFAZ-DALL'IGNA, pour un montant de 41 074€ et a **AUTORISE** Madame le Maire, ou tout adjoint ayant délégation de signature, à procéder à l'acquisition du bien et signer tout acte relatif à cette opération.

Vote unanime.

- ❖ **APPROUVE** la cession d'une portion de la parcelle cadastrée section BE n°188 de la Commune de Thoiry aux Consorts A. et a **AUTORISE** Madame le Maire, ou tout adjoint ayant délégation de signature, à procéder à la cession du bien et signer tout acte relatif à cette opération.

Vote unanime.

- ❖ **APPROUVE** la convention de portage et de mise à disposition par l'EPF de l'Ain, des parcelles cadastrées BX n°69 et 70 situées 95 rue d'Allemogne à Thoiry et a **AUTORISE** Madame le Maire à les signer.

Vote unanime.

- ❖ **DECIDE** de nommer les membres de la Commission d'Appel d'Offres tels que proposés ci-dessous :

Commission d'Appel d'Offres

Présidente	Madame Muriel BÉNIER
Suppléant	Monsieur Pierre LABRANCHE
Titulaires	Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Monsieur Xavier JOURDA Monsieur Alain GUIOTON Madame Claire PIETRZYK Monsieur David WATELET
Suppléants	Serge DESSAGNE Liliane BECHTIGER Nicolas DE VARREUX Sharon JONES Fadoua BEN YOUSSEF

Vote unanime.

*** Séance levée à 19 heures 55 ***

Fait et affiché à Thoiry, le 10 juin 2022.



MAIRIE DE THOIRY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
L'AIN
**Madame Le Maire
Muriel BENIER**